

la cyberadministration se concrétise peu à peu

Accéder aux prestations de l'administration, sans contrainte d'horaires ni de déplacement, ne sera bientôt plus un mythe. La Municipalité de Lausanne souhaite investir 1,6 million de francs pour mettre en place la plateforme technique nécessaire à la cyberadministration. Les gains de temps et de productivité permettront, à terme, une économie d'environ un million par année.

Un nombre croissant d'entreprises – banques, médias, institutions culturelles – offre un accès direct à leurs produits via l'internet. Or, les usagers de l'administration – citoyens, entreprises et autres organisations – attendent aujourd'hui que celle-ci fasse de même. Pour répondre à cette demande, la Ville de Lausanne prépare depuis plusieurs années l'infrastructure technique de son système d'information pour pouvoir, à terme, offrir des prestations en ligne à ses usagers.

Toutefois, au-delà du simple projet technologique, la cyberadministration amène un véritable bouleversement des processus et des pratiques administratives. La mise en place de prestations électroniques nécessitent d'abord la dématérialisation et la gestion électronique des documents et ceci sur l'ensemble d'une administration qui compte pas moins de 40 services et 4500 employés.

D'autre part, afin d'ouvrir le système d'information communal au public, le service d'organisation et d'informatique (SOI) de la Ville doit évaluer les risques, planifier leur gestion et renforcer la sécurité informatique. Enfin, l'actuel gestionnaire de contenu du site internet www.lausanne.ch doit être remplacé par un outil plus moderne, compatible également avec les composants de la nouvelle infrastructure technique.

De manière générale, la cyberadministration permettra d'améliorer les flux d'informations, d'en assurer la traçabilité, d'offrir davantage de souplesse par rapport aux évolutions de l'environnement technique, d'encourager la participation aux processus politiques et administratifs. Pour les usagers, elle offrira davantage de flexibilité, des interactions plus personnalisées et simplifiées grâce à des processus de travail transversaux. Pour l'administration, elle facilitera les échanges entre les services, diminuera le nombre de ressaisies et augmentera l'attractivité de l'administration auprès de la population et des entreprises.

Sur le plan de la productivité, les gains de temps sur certaines opérations déboucheront sur des économies importantes, allant progressivement jusqu'à un retour sur investissement d'un million de francs par année.

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Gianfranco Moi, chef du service d'organisation et d'informatique, tél. 021 315 26 10

Le préavis n° 2009-58 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 11 novembre 2009